



**Olympiades
québécoises
des métiers et des
technologies**

20-BRIQUETAGE

Description de concours 2027

Mise à jour le 2 avril 2026

**www.
olympiades
metiers.
quebec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer la compétence du candidat à exécuter certaines tâches reliées au briquetage.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

Le briquetage est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

Les projets d'épreuve comportent des travaux pratiques qui intègrent plusieurs élévations montées à l'aide de briques d'argiles et/ou de béton de diverses couleurs utilisées en alternance avec d'autres matériaux tels que : blocs de béton, briques de pavé, pierre de silice ou béton. Ces projets comportent des détails décoratifs et pratiques couramment utilisés en architecture de bâtiments. Les connaissances théoriques (règles, règlements et standards) sont limitées à celles nécessaires pour effectuer les travaux pratiques. La réalisation des projets de compétition se déroulera sur deux (2) jours selon la méthode dite « modulaire » qui comporte un horaire établi avant la compétition.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

Le sujet de l'épreuve :

- Interprétation et réalisation de croquis et d'esquisse;
- Mesure et marquage (déterminer la borne et le jaugeage);
- Mise à niveau et mise d'aplomb;
- Découpe et façonnage des éléments de maçonnerie à l'aide d'outils à main traditionnels et de scie de maçon;
- Montage de murs (élévation) conformément au plan;
- Jointoyer (finition des joints) l'ouvrage selon le profil exigé;
- Exécution des tâches de travail dans le respect des règlements inscrits au Code de Santé et Sécurité du Travail en vigueur sur les chantiers de construction;
- Propreté d'exécution du travail.

Spécifications :

- Tous les travaux de maçonnerie devront être préparés et montés aux dimensions, formes et angles prévus spécifiés sur le plan;
- Tous les détails décoratifs et pratiques seront construits selon les projections, angles rayons, saillies et /ou retraits prévus au plan;
- Toutes les briques découpées devront être préparées avec précision et avoir la forme prévue tout en respectant 10 mm de raccord;
- Toutes les briques seront disposées pour montrer leur plus beau côté et leurs plus belles arêtes;
- Les faces coupées seront cachées dans le mur si possible et ne seront pas apparentes sur l'arrière en bout de murs;

- Tous les détails seront intégrés selon les instructions figurant sur le plan;
- La finition des joints se fera selon les instructions figurant au plan;
- Tout le matériel (outillage usuel) nécessaire à la réalisation du sujet d'épreuve sera apporté par le candidat pour toute la durée du concours;
- Le candidat réalisera le projet aussi fidèlement que possible en fonction des plans de l'épreuve;
- Toute remarque d'interprétation au plan que le candidat jugera nécessaire de rapporter devra être portée à l'attention des juges et de l'expert afin qu'ils puissent se prononcer;
- L'exécution du projet de compétition est sous forme modulaire, ce qui implique que tous les candidats débutent par le module # 1 et se doivent de le terminer avant de passer au module # 2;
- Le mortier est livré à chaque poste de travail;
- Le compétiteur ne peut pas utiliser des additifs pour rendre le mortier plus malléable;
- Aucun liquide nettoyant n'est autorisé;
- La grille de correction est répartie sous huit (8) aspects d'évaluation telle que décrite dans un document distinct;
- Le mortier contient du ciment de maçonnerie ou (ciment portland, chaux) du sable et de l'eau dans les proportions du mortier de type N couramment utilisé dans le parement de briques;
- Si un compétiteur éprouve une difficulté, il doit appeler l'un des juges;
- Chaque candidat aura un juge alloué qui s'assurera de l'approvisionnement des matériaux et du nettoyage après chaque jour de compétition;
- Chaque compétiteur aura une zone de travail d'une surface de 3 m x 3 m et devra respecter cette aire pour l'exécution de l'épreuve;
- Avant le concours, chaque candidat recevra un emploi du temps détaillé indiquant le programme pour la réalisation de l'épreuve.

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Aperçu de l'examen	1 ^{er} mars 2027
Liste d'outillage	1 ^{er} mars 2027
Plan complet	Distribuer lors des compétitions

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Planche à mortier;
- Seau à eau;
- Bloc (support pour la planche de mortier);
- Règles droites de 2 mètres;
- Machines électriques à découper la brique (1 machine pour 3 concurrents, au besoin);
- Bois pour la fabrication de gabarit, au besoin.

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

La liste d'outillage complète de ce concours sera disponible sur notre site Web à compter du 1^{er} mars 2027.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Tenue appropriée au métier;
- Les cheveux longs doivent être attachés vers l'arrière.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Chaque candidat apporte ses lunettes, ses chaussures de sécurité et son casque. Tous les candidats porteront des lunettes de sécurité pendant l'utilisation d'outils à main, d'outils motorisés ou de matériaux capables de créer de la poussière, des copeaux ou des fragments qui peuvent provoquer des blessures aux yeux.

Il est nécessaire que tous les candidats portent un dispositif de protection des oreilles lorsque ceci est approprié et nécessaire. De plus, le port de la barbe est prohibé pour pouvoir utiliser la scie à béton.

Il sera nécessaire que les candidats gardent leur espace de travail libre de tout obstacle et le sol libre de toute matière ou de tout matériel, de tout article capable de faire trébucher, de faire glisser ou de faire tomber un candidat.

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins;
- Bouchons d'oreille (sur demande);
- Lunette de sécurité (sur demande).

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Lunettes de sécurité;
- Souliers de sécurité approuvés CSA;
- Le masque à cartouche P-100;
- Casque de sécurité;
- Protection auditive;
- Protection des voies respiratoires.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury est composé d'un minimum de trois (3) personnes pouvant être des représentants de la Commission de la Construction du Québec, du monde syndical ou de l'industrie. **Seules** ces personnes peuvent juger et évaluer les projets. De plus, elles sont responsables d'appliquer les normes de SST et de sanctionner les manquements.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Compétition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basée sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée. Avant de passer au point suivant et être applicable selon les normes de l'industrie.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Dimensions	18 pts
Niveaux	13 pts
Aplombs	18 pts
Planéité et alignement	9 pts
Angles	9 pts
Détails	7 pts
Joint	7 pts
Finition, esthétique et propreté	9 pts
Fautes commises en SST	10 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Aplombs » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Dimensions » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Niveaux » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Les règlements propres au concours ne peuvent contredire le Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies ni avoir préséance sur ce dernier. Voir le site Web.

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- À la fin du concours, les compétiteurs laissent leurs niveaux, leur gallon à mesurer et l'équerre à la disposition des juges pour la correction.
- Aucun compétiteur ne peut quitter l'aire de compétition sans permission.
- Le téléphone mobile (cellulaire) est interdit sur le site pendant la compétition.
- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur.
- Tout retard ne sera pas toléré.

7. EXPERT

Nom	Stéphane Landry
Organisme	CFP Access
Courriel	stephane.landry@rsb.qc.ca